

ÉQUIPIER DE PREMIÈRE INTERVENTION : FORMER VOTRE PERSONNEL CHARGÉ DE L'ÉVACUATION DE VOTRE ÉTABLISSEMENT – INCPO4

(Type de bâtiments concernés : ERP et ERT)

Le Code du Travail (Art. R. 4227-34 à 4227-39) impose aux employeurs de mettre en place des consignes de sécurité et de former les personnes chargées de diriger l'évacuation des travailleurs et éventuellement du public. Le Code de Construction et de l'Habitation au travers de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié, article MS 51 (1er groupe) et de l'arrêté du 22 juin 1990 modifié, article PE 27 (2ème groupe) prévoit des exercices d'instruction du personnel organisés sous la responsabilité de l'exploitant.



PROGRAMME

CONTENU THÉORIQUE

Objectif d'une évacuation

• Pourquoi évacuer ?

Maîtriser l'évacuation

- Le comportement des foules
- Les facteurs de panique

Les règles de l'évacuation

- La notion de délais de survie
- La réglementation

Le rôle et les missions des acteurs de l'évacuation

- Les guide-file, serre-file
- Le responsable d'évacuation
- Le chargé des personnes en situation de handicap

L'organisation de l'évacuation

- L'évacuation générale des personnes mobiles
- Les caractéristiques du point de rassemblement
- La prise en charge des personnes en situation de handicap
- Les consignes spécifiques de l'établissement

(

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Connaître l'objectif d'une évacuation
- Maîtriser une évacuation et ses règles
- Connaître l'organisation de l'évacuation de votre établissement et ses particularités
- Assurer les missions d'un guide ou d'un serre-file



PUBLIC CONCERNÉ

Le personnel désigné par l'employeur



DURÉE

3 heures / session
Jusqu'à 2 sessions par jours
Possibilité d'intégrer un exercice d'évacuation,

CONTENU PRATIQUE

Visite de l'établissement

- Parcours et évaluation des cheminements d'évacuation (obstacle, verrouillage...)
- Repérage et évaluation du balisage d'évacuation
- Repérage du point de rassemblement et de ses accès

OPTION

EXERCICE D'ÉVACUATION (+1 heure)

- Préparation du cas concret par le formateur (possibilité de simulation d'un départ de feu à l'aide d'un générateur de fumée froide ou d'un autre dispositif selon votre choix)
- Observation et recueil d'information par le formateur
- Débriefing à chaud avec l'ensemble du personnel
- Remise d'un compte-rendu détaillé sous 15 jours

À SAVOIR



Pour tout renseignements contactez le **04 86 80 19 60** ou par e-mail à **formations@batisafe.fr**

Votre interlocutrice formations dédiée Clémence CARRAZ

Référente administrative, pédagogique et accessibilité PSH

Délai d'accès à la formation



N.B.: Taux d'abandon 0 %

Prérequis: Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

Moyens humains	Moyens techniques	Évaluation
Fort d'une expérience de terrain nos formateurs sont confrontés aux différents aspects techniques et réglementaires dans leur projet, ce qui permet de transmettre leur savoir acquis au cours de ceci. Votre référente administrative est l'interlocuteur unique pour une gestion et un suivi optimum de vos dossiers.	situations réelles avec ou non le matériel spécifique, matériels de travail collaboratif, locaux	Un QCM pour évaluer les connaissances des stagiaires sur le sujet sera remis avant et après la formation afin de mesurer l'évolution des compétences acquises au cours de la session.

Toutes nos formations inter-entreprise sont accessibles aux personnes en situation de handicap (pour les formations à Lyon et Paris, nous louons des salles accessibles aux PSH). Concernant les formations intra-entreprise, l'employeur se doit d'avoir un lieu adapté pour accueillir la formation de ses salariés en situation de handicap.



Nos tarifs

À distance		
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)
Inter	1 jour	590 € HT
Inter	2 jours	950 € HT
Intra	sur demande	

Présentiel				
Intra / Inter	Durée (jour)	Tarif (€ HT)		
Inter	1 jour	750 € HT		
Inter	2 jours	1100€ HT		
Intra	sur demande			

25

programmes dispensés en 2024 **569**

personnes formées en 2024 8,7/10 de satisfaction en 2024

